



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Le Préfet

Toulouse, le - 3 JUIN 2008

Monsieur le Directeur,

Par circulaire en date du 15 mai 2008, le Premier Ministre m'a demandé de préparer, en Midi-Pyrénées, la création de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, par fusion des DIREN, DRIRE et DRE.

Conformément à l'annexe 1 de cette circulaire, il vous revient de conduire ce travail préparatoire, suivant les instructions contenues dans ce document.

Cette préfiguration doit naturellement s'inscrire pleinement, dans les politiques de développement durable priorisées lors du Grenelle de l'environnement et dans les priorités du Ministère du Logement et de la Ville concernant notamment le développement de l'offre de logement et la rénovation urbaine ; vous aurez à décliner ces points au niveau régional.

Vous conduirez ce travail en lien avec vos collègues Directeurs de la DIREN et de la DRIRE, selon le calendrier joint en annexe.

Vous associerez largement les agents et représentants du personnel afin que chacun s'approprie la culture, les connaissances et savoir-faire spécifiques à chaque Direction ; vous ferez alors émerger les synergies, les grandes orientations prioritaires, les modes de management et d'organisation à mettre en place.

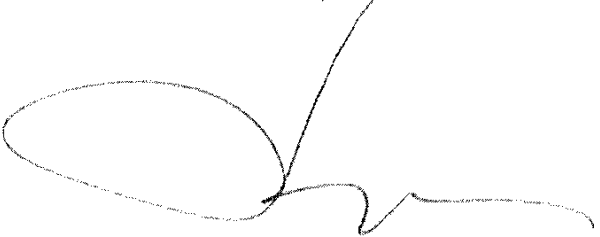
Cet exercice prendra en compte la généralisation en Midi-Pyrénées, de la création des DDEA au 1er janvier 2009 et de l'expérimentation OSE. Plusieurs fonctions faisant l'objet aujourd'hui de mutualisation entre niveau régional et départemental, vous proposerez des solutions efficaces, garantes d'une bonne maîtrise des emplois de l'État et du développement des compétences.

Je souhaite que vous me fassiez un point régulier sur le degré d'avancement de la démarche, en m'indiquant notamment les questions les plus délicates à résoudre avant la fin de l'année. Vous me proposerez aussi le dispositif de communication à déployer en direction des partenaires de cette nouvelle Direction Régionale.

Vous serez, enfin, attentif à tenir étroitement informés Mesdames et Messieurs les Préfets de département Midi-Pyrénées et M. le Secrétaire Général aux affaires régionales de la progression de vos travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

D. Bur



Dominique BUR

*Monsieur André CROCHERIE
Directeur Régional et Départementale
de l'Équipement
Cité Administrative
Bd A. Duportal
Bâtiment A
31074 TOULOUSE cedex 9*

Préfigurateur DREAL en Midi-Pyrénées
Calendrier prévisionnel de la démarche

Deux grandes étapes

Mai – Août Appropriation de la culture, des connaissances, du savoir faire de chaque Direction.
Travail sur identification de grands groupes de mission.
Enjeux, orientations de la DREAL et par groupes de missions.

- (Réunion du comité de pilotage et du comité de Direction. commun (bi-mensuel).
- (Séminaire de l'encadrement (13/07).
- (Groupes de travail par groupes de mission (juillet – août).
- (CTP de Direction.
- (Rencontre avec représentants du personnel (11/06).

Septembre – Décembre : Élaboration du projet de service dont le macro-organigramme.
Organigramme détaillé.
Bourse aux postes.

- (Réunion du comité de pilotage et du comité de Direction commun (bi-mensuel).
- (Séminaires de l'encadrement (2)
- (Groupes de travail pour la préfiguration des services de la DREAL
- (CTP des 3 Directions
- (Rencontre avec représentants du personnel.

Durant toute la démarche

- communication interne (journal, intranet)
- immobilier
- management, pilotage
- en lien avec les groupes de travail nationaux
(GRH, pilotage, communication, informatique-téléphone, moyens de fonctionnement, ...).